

## Éco-quartier du Tiers-Lieu Fives Cail : le rêve se réalisera en 2018

Situé sur la friche de l'ancienne usine de Fives Cail Babcock, le Tiers-Lieu se définit comme un éco-quartier « exemplaire » au service des Fivois. Le contenu de ses activités vient d'être validé. Reste à se pencher sur le contenant : un bâtiment de 2 700 m<sup>2</sup> dont l'ouverture est annoncée en 2018.

PAR PATRICK SEGHI  
lille@lavoixnord.fr

### FIVES.

**1** Le contenu  
Un café-restaurant, une salle de projection (dont il reste à définir les modalités de fonctionnement), un magasin coopératif (très demandé) de produits locaux bio, des espaces d'animations pour les parents et les enfants... L'apparition de bureaux. La disparition d'une crèche initialement intégrée dans le projet. Quelques difficultés liées à l'obtention d'une licence IV (pour la vente d'alcool) pour le café... Mais la certitude au bout de neuf mois d'études de la viabilité économique du projet.

Voilà les conclusions du troisième comité de pilotage qui clôture la première phase du projet intitulé (pour le moment) le Tiers-Lieu qui doit redonner une nouvelle dignité à la friche de l'ancienne usine Fives Cail Babcock (FCB).

Objectif : la transformer en éco-quartier exemplaire. « Les idées de départ se sont révélées réalisables », se réjouit Laurent Courouble, l'un des porteurs de ce projet « privé, citoyen et solidaire ». L'équation ne manque pas de charme.



Laurent Courouble (chemise à carreaux) peut jubiler. Le rêve a enfanté d'une réalité...

**2** Le contenant  
Voici donc entamée une deuxième phase. La construction d'un bâtiment de 2 700 m<sup>2</sup>. « On a trouvé un investisseur solidaire, Etic. » Constructions modulaires en bois de pays, qualité sociale avec chantiers d'insertion participatifs et écologiques... Et maîtrise des prix.

« Les idées de départ se sont révélées réalisables. C'est la fin d'une première phase. Nous nous occupons du contenant désormais. »

« Nous voulons que cela soit de 10 à 30 % moins cher pour offrir l'accès à des loyers de 10 à 30 % moins chers aux associations, entreprises solidaires... qui hanteront les lieux », poursuit-il. Le coût est estimé à 5 millions d'euros.

**3** L'ouverture  
Un nouvel échéancier vient d'être donné. Juin 2016, élaboration de l'avant-projet sommaire. Début 2017, dépôt du permis de construire, et en septembre, création de la Société coopérative d'intérêt collectif. Début de la construction au dernier trimestre 2017. Ouverture annoncée en 2018. « Ce n'est pas juste un rêve. » ■

28/LILLE Lundi 25 avril Page:16/17

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)